

18 fév 2022 -20:11

Appartient à Conseil des ministres du 18 février 2022

## Confirmation de l'arrêté royal concernant le coût de l'application des tarifs sociaux par les entreprises de gaz et d'électricité

Le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant confirmation de l'arrêté royal du 5 mars 2021 concernant le coût de l'application des tarifs sociaux par les entreprises de gaz naturel et les entreprises d'électricité.

L'avant-projet vise la confirmation de l'arrêté royal du l'arrêté royal du 5 mars 2021 portant modification de l'arrêté royal du 29 mars 2012 fixant les règles de détermination du coût de l'application des tarifs sociaux par les entreprises de gaz naturel et les règles d'intervention pour leur prise en charge ainsi que de l'arrêté royal du 29 mars 2012 fixant les règles de détermination du coût de l'application des tarifs sociaux par les entreprises d'électricité et les règles d'intervention pour leur prise en charge.

L'arrêté royal du 5 mars 2021 est ainsi confirmé avec effet au 1er avril 2021, date de son entrée en vigueur. Il modifie essentiellement les règles de calcul du prix de référence sur les règles de détermination du coût de l'application des tarifs sociaux par les entreprises de gaz naturel et les entreprises d'électricité.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de  
l'Économie et du Travail  
Rue Ducale, 61  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 207 16 00  
<https://dermagne.belgium.be>  
[contact@dermagne.fed.be](mailto:contact@dermagne.fed.be)

Nicolas Gillard  
Porte-parole (FR)  
+32 476 20 37 84  
[nicolas.gillard@dermagne.fed.be](mailto:nicolas.gillard@dermagne.fed.be)

Laurens Teerlinck  
Porte-parole (NL)  
+32 484 68 12 59  
[laurens.teerlinck@dermagne.fed.be](mailto:laurens.teerlinck@dermagne.fed.be)

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 277 70 29  
info@vanderstraeten.belgium.be

Stéphanie Maquoi  
Porte-parole (FR)  
+32 478 69 57 84  
stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir  
Porte-parole (NL)  
+32 473 62 65 48  
jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be

Andries Bomans  
Porte-parole (NL)  
+32 471 66 00 06  
andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be

Eva De Bleeker, secrétaire d'État au Budget et à la Protection  
des consommateurs  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 792 99 06  
<https://debleeker.belgium.be>  
info.debleeker@just.fgov.be

Nele Matthys  
Porte-parole  
+32 479 90 90 77  
nele@debleeker.be